

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Isère

ONDE

Manuel d'utilisateur de la fonctionnalité

MODULE DIRECTEUR

« Prévisions d'effectifs »

Période de saisie 2023 : du 9 au 20 octobre 2023

(A réaliser uniquement pendant la période définie par votre DSDEN)

ETAPE I - SAISIR LES PREVISIONS DES EFFECTIFS (A PARTIR DU 9 OCTOBRE 2023)

1) Cliquer sur puis sur 'Prévisions des effectifs' et 'Saisir les prévisions des effectifs de l'année N+1'

Un tableau similaire à celui-ci vous est proposé :

• Cas d'une école sans dispositif ULIS :

	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Tota
Niveaux	TPS	PS	MS	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										12
Effectifs constatés (au 16/10/2018)	9	41	28	38	29	41	35	35	33	289
Montée pédagogique (automatique)	0	9	41	28	38	29	41	35	35	256
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	9	41	28	38	29	41	35	35	25
Entrées (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL * (directeur)	0	9	41	28	38	29	41	35	35	25

^{*} TOTAL = Montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)

• Cas d'une école avec un dispositif ULIS :

		CYC	ILE I			CYCLE II		CYC	LE III	То	tal	
Niveaux		TPS	PS	MS	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2		
Nombre de classes											9	9
Nombre de regroupen	nents ULIS											1
Effectifs constatés	Hors ULIS	0	0	0	0	33	40	46	37	46	202	212
(au 16/10/2018)	ULIS	0	0	0	0	0	2	0	6	2	10	212
Montée pédagogique	Hors ULIS	0	0	0	0	0	33	40	46	37	156	164
(automatique)	ULIS	0	0	0	0	0	0	2	0	6	8	
Montée pédagogique	Hors ULIS	0	0	0	0	0	33	40	46	37	156	46
(ajustée par le directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	0	2	0	6	8	164
Entrées	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
(directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL *	Hors ULIS	0	0	0	0	0	33	40	46	37	156	46
(directeur)	ULIS	0	0	0	0	0	0	2	0	6	8	164

^{*} TOTAL = Montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)

Effectifs constatés

: il s'agit des effectifs constatés de l'école le jour du 1^{er} enregistrement des prévisions du directeur pour la campagne en cours.

Prévisions d'effectifs

Ecoles publiques

>	Montée pédagogique : la montée pédagogique est automatique. L'application simule automatiquement la
	montée pédagogique des élèves : tous les élèves admis définitifs ayant un INE et répartis dans un
	niveau d'enseignement sont passés au niveau supérieur.
	Remarque : pas de report automatique des effectifs de la GS au CP, les effectifs prévus en CP sont
	donc toujours à 0.

2)	Sur la ligne	Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	: corriger éventuellement les chiffres de la montée pédagogique
3)	Sur la ligne signifier que		: <u>saisir le nombre d'élèves entrants</u> exprimés en valeur absolue pour èves sont susceptibles d'arriver dans l'école et les redoublants
4)	Sur la ligne	Sorties (directeur)	: saisir le nombre d'élèves sortants exprimés en valeur absolue pou

Le total se calcule automatiquement : il est égal à la montée pédagogique du directeur + les entrées - les sorties.

Exemple:

- Soit 12 élèves en CP sur la ligne 'montée pédagogique automatique'.

signifier que des élèves sont susceptibles de quitter l'école

- Le directeur constate que 2 élèves de plus sont susceptibles de fréquenter l'école au CP pour la rentrée prochaine.
- Sur la ligne 'Entrées', le directeur saisit la valeur : 2.
- Le TOTAL (directeur) ajoutera automatiquement '2' au nombre d'élèves prévus de la colonne CP.
- A contrario, si le directeur avait saisi '2' sur la ligne 'Sorties' signifiant ainsi que le CP compterait 2 élèves de moins à la rentrée prochaine, le TOTAL (directeur) aurait été diminué automatiquement de '2' dans la colonne considérée.
 - 5) Cliquer sur Foregistrer pour enregistrer la prévision d'effectifs

Dès l'enregistrement de la prévision, les chiffres sont visibles par l'IEN et le DASEN.

Remarque très importante :

Le directeur doit saisir et enregistrer ses prévisions pour que la ligne « effectifs constatés » soit commune au directeur, aux IEN et à la DSDEN.

Remarque : Le directeur peut réaliser et enregistrer plusieurs prévisions d'effectifs tant que sa période de traitement n'est pas terminée.

Si le directeur n'enregistre pas le tableau, il perdra les saisies réalisées.

ETAPE II - VALIDER LES PREVISIONS DES EFFECTIFS (AVANT LE 20 OCTOBRE 2023)

1) Cliquer sur puis sur 'Prévisions des effectifs' et 'Gérer les prévisions des effectifs'

Toutes les prévisions d'effectifs enregistrées par le directeur sont listées, classées par ordre chronologique inverse.



- Le statut 'validé' en face de l'état indique que la validation a bien été enregistrée.
- Si vous souhaitez consulter ou éditer le tableau des prévisions correspondant à un état, cliquer sur le lien dans la colonne Date de l'état des prévisions. Vous pourrez alors le visualiser à l'écran et l'éditer au format Excel en cliquant sur LXIS en haut de l'écran.
- 2) Cliquer sur Valider en face de l'état que vous souhaitez transmettre pour <u>répondre à la demande</u> de validation faite par la DSDEN.

Par la validation, le directeur indique à l'IEN qu'il a terminé son travail de prévisions et qu'il valide les informations communiquées. En outre, cette validation permettra à l'IEN de pouvoir procéder à un recadrage collectif s'il ne souhaite pas apporter de modification.

Remarque importante - visibilité de la prévision par l'IEN :

- L'état validé par le directeur d'école sera automatiquement archivé au terme de sa période et apparaîtra sur l'écran de l'IEN « Elaborer les prévisions des effectifs de l'année suivante » avec la colonne 'Validée par le directeur' qui mentionnera « Oui ».
- En cas de non saisie par le directeur, la mention sera « Non » et la ligne école comportera des « ».
- En cas de **non validation** par le directeur, la mention sera « *Non* » et la ligne école » comportera des valeurs que le directeur n'aura pas validées.
 - 3) Cliquer sur Valider ces prévisions pour confirmer la validation de l'état des effectifs.

Documentation:

- Une aide en ligne est disponible en cliquant à tout moment dans l'application sur le lien 🔞 Aide en haut à droite de l'écran.

Prévisions d'effectifs

Ecoles publiques

- Le 'Manuel utilisateur du directeur d'école publique' est disponible en cliquant sur 'Documentation' en haut à droite de l'écran.
- Les notes techniques académiques sont disponibles sur le PIA https://pia.ac-grenoble.fr menu Doc. / Aide aux Applications rechercher ONDE.

Pour toute difficulté technique que vous rencontrez, vous pouvez déposer un ticket sur

accessible via le PIA (https://pia.ac-grenoble.fr) avec vos identifiants de messagerie personnelle :

1- Créer un nouveau ticket,

- 3- Saisir les champs obligatoires marqués d'un *,
- 2- Service = 'Gestion Scolarité, Certification et Evaluation',
- 4- Sous-catégorie de service= 'ONDE',
- 5- 'Description' = décrire l'objet et le détail de la demande, indiquer vos disponibilités et votre téléphone de rappel.